

formation du 27 février 2020 BOIS ENERGIE ET COMMANDE PUBLIQUE

Organisme de formation IFFC

13 rue du Général Bertrand

75007 PARIS

Lieu de la formation DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

Site de Lyon

165 rue Garibaldi **Salle 127** 69401 LYON Cedex 03

PENSEZ A EMMENER UNE PIECE D'IDENTITE

Contact IFFC Isabelle Vergne, chargée de mission formation, 06 78 57 34 98

Isabelle.verge@communesforestieres.org

© Contacter Isabelle VERGNE pour toute question relative à la formation ou aux possibilités d'adaptation aux personnes en situation de handicap.

Date: 27 février 2020, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Durée : 7 heures de formation.

<u>Coût pédagogique</u>: 200 € TTC / personne pour un jour de formation. L'IFFC est une association

et ne perçoit pas la TVA

Les frais de repas sont à la charge de chaque participant.

<u>Objectif général</u>: Introduire le bois local dans la commande publique

Objectifs opérationnels : A l'issue de la formation, les participants seront capables de

- Identifier les points de vigilance dans un document de consultation

(approvisionnement bois)

- Préconiser des éléments à y introduire

- Argumenter leurs propositions en étant sûrs de leur validité

<u>Formatrices</u>: Laure Ferrier (directrice UR Normandie et référente Bois énergie) et

Hélène Jimenez (chargée de mission bois énergie UR Occitanie depuis 9

ans)

Intervenant: Cédric Cibiel (juriste, Idemios- travaille avec la Fédération depuis 3 ans)

Public visé : Salariés 'bois énergie' du réseau des Communes forestières

Pré requis : Aucun

<u>Règlement intérieur :</u> Disponible sur demande et sur <u>http://www.fncofor.fr/formations-</u>

proposees-institut-formation-forestiere-communale-iffc-5_3185.php

<u>Méthode pédagogique</u> : Apports théoriques et échanges.

Exercices pratiques

<u>Attestation</u> Une attestation de participation sera transmise après la formation



formation du 27 février 2020 BOIS ENERGIE ET COMMANDE PUBLIQUE

<u>Evaluation</u>: Evaluation à chaud par les stagiaires en fin de stage

<u>Inscription</u> 20 février 2020 auprès de <u>isabelle.vergne@communesforestieres.org.</u>

Au-delà de cette date, les demandes seront étudiées au cas par cas.

<u>Annulation</u> En cas d'annulation de la formation, les personnes inscrites seront

informées par mail

PROGRAMME

- 1. Introduction et présentation du programme et des objectifs
- 2. Les étapes d'une consultation de commande publique
- 3. Introduire des notions de bois local, bois certifiés dans un marché public d'approvisionnement en bois énergie
- Les points clé sur une consultation de commande publique pour introduire les notions de bois local ou de bois certifié
- Les arguments à utiliser pour les introduire et leur validité juridique
- Repérage des points de vigilance et échange
- Exercices pratiques
- 4. Les points de vigilance dans les marchés publics pour les installations de chauffage collectif au bois
- Les points clé sur une consultation de commande publique pour du matériel de chauffage collectif au bois
- Repérage des points de vigilance et échange
- 5. Conclusion.